LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 01:26

Date de publication : lundi 4 avril 2022 à 03:24

Type : Constitution SAS

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AGREGATS ET RECYCLAGE DE LA PLAINE DE L'AIN – ARPA

Siège : 813 avenue Léon Blum – 01500 AMBERIEU EN BUGEY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 000 euros

Objet : Dans le département de l'Ain, l'exploitation d'une carrière à Leyment et l'exploitation d'une carrière à Château-Gaillard. Et plus généralement l'acquisition, la création, l'exploitation de carrières, d'installations de stockage de déchets inertes, de plateforme de recyclage et valorisation, la commercialisation, transformation, exploitation, traitement, transport, transfert, stockage, conditionnement, gestion, tri, recyclage, valorisation, élimination, ... de tous matériaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Présidente : CARALP, SARL, dont le siège social est 126 chemin de l'Ile du Pont – 38340 VOREPPE, Immatriculée sous le numéro 754 021 848 RCS GRENOBLE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/8efb1a99-2c46-3072-6d65-91a8c39246a2

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex